

La place de *différents* dans le syntagme nominal et les déterminants

Lucia M. TOVENA & Marleen VAN PETEGHEM

Université de Lille III - UMR 8528 du CNRS

BP 149 - 59653 Villeneuve d'Ascq

tovena.peteghem@univ-lille3.fr

à paraître dans F. Corblin, Sylvie Ferrando et Lucien Kupferman (eds.)
Indéfinis et Prédications, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne

Résumé – Comme beaucoup d'adjectifs français, *différent* adnominal figure souvent en position postnominale, mais au pluriel il peut également être le seul élément prénominal dans le NP. Cet article se concentre sur les emplois prénominaux de *différents* et soulève la question du clivage entre emplois déterminant et adjectival de *différents*. Les auteurs montrent que le sémantisme de *différents* antéposé diffère de celui de *différents* postposé dans la mesure où *différents* antéposé met en relief la structure en parties de l'ensemble dénoté par N. Ce sémantisme le rapproche de la fonction de déterminant et lui permet d'occuper la position initiale du NP.

1 – Le problème et (ses) trois solutions

Le but de cette contribution¹ est de discuter l'opposition faite souvent entre l'emploi adjectival de *différent* (1a) et son emploi comme déterminant, c'est-à-dire en première position du NP (1b) :

- (1) a. *Pierre et Paul lisent des livres différents.*
b. *Pierre a lu différents livres.*

¹ Nous remercions Jacqueline Guéron pour ses commentaires précieux sur une version précédente de cet article.

c. *Pierre a lu les différents livres que je lui avais donnés.*

Dans (1a) *différents* est un adjectif dans la mesure où il figure comme épithète postposée au substantif, alors que dans (1b) sa position initiale dans le NP le rapproche des déterminants. Ce dernier fait a fait conclure à beaucoup de linguistes que *différents* fonctionne ici comme un déterminant (au même titre que *plusieurs*, *certain*, *quelques*, etc.). Cependant, comme il est bien connu, la distribution de *différents* antéposé ne répond pas tout à fait aux critères des déterminants français au sens strict puisqu'il est compatible avec plusieurs déterminants définis (1c), compatibilité qui pose un problème d'analyse, dont nous discuterons ici trois solutions proposées dans la littérature :

1. La première solution, adoptée par la tradition grammaticale, consiste à considérer *différents* antéposé, accompagné ou non d'un déterminant, comme une sorte de déterminant intermédiaire entre les déterminants purs (tels que les articles) et les adjectifs.

2. Une deuxième solution, proposée par Van de Velde (2000), est de considérer *différents* comme un adjectif dans tous ses emplois. Un des arguments de base de Van de Velde est que *différents* garde son sens qualitatif de différence même en position de déterminant, ce qui explique l'agrammaticalité de (2), où *différents* modifie un nom de mesure. Son emploi apparent comme déterminant doit, d'après Van de Velde (2000:212), être expliqué par la présence d'un déterminant indéfini effacé ou 'zéro' :

- (2) a. **J'ai acheté différents kilos de pommes.*
b. *J'ai acheté quelques/plusieurs kilos de pommes.*

3. La troisième solution est celle proposée par Laca & Tasmowski (2001b), qui considèrent *différents* comme déterminant lorsqu'il introduit le NP à lui seul et comme un adjectif dans tous ses autres emplois, c'est-à-dire chaque fois qu'il est en co-occurrence avec un déterminant, donc même en antéposition, comme dans (1c). Pour L&T, la distinction entre *différents* déterminant et adjectif se base donc essentiellement sur la présence d'un déterminant, mais elle va également de pair avec un fonctionnement sémantique différent. En

effet, comme adjectif, *différents*, non suivi d'un complément en *de*, peut donner lieu aux trois lectures suivantes, ce qui n'est pas le cas de *différents* déterminant :

- (i) la lecture externe, où une des entités contrastées dans la relation de différence est fournie par le contexte gauche (cf. (3)) ;
- (ii) les emplois dépendants, où l'interprétation est saturée à l'intérieur de la phrase (cf. (4)). Les différentes entités contrastées sont identifiées à l'aide d'un NP morphologiquement ou sémantiquement pluriel² ;
- (iii) les lectures internes au NP, dans lesquelles les différentes entités contrastées sont fournies par le N même³ (cf. (5)) :

(3) *Jean a proposé une / des solution(s) différente(s).*

(4) *a. Jean et Marie ont reçu des cadeaux différents.*

b. Chaque enfant a reçu un cadeau différent.

(5) *Ce carré contient quatre lettres différentes.*

Par contre, toujours d'après L&T (2001b), *différents* déterminant ne donne pas lieu à des lectures externes, ni à des lectures dépendantes. Il n'a qu'un seul type d'interprétation, celle interne au NP, interprétation qui fait le pont avec *différents* postposé :

(6) *Lui et moi, nous avons obtenu ces résultats via différents procédés.* (Laca & Tasmowski 2001b)

Dans cette contribution, nous montrerons que la solution 1 rend mieux compte des faits linguistiques que la solution 3 dans la mesure où l'antéposition a plus d'incidences sur le fonctionnement de *différents* que l'absence ou la présence d'un déterminant. Notre hypothèse est qu'en postposition *différents* est adjectif qui fonctionne comme un prédicat exprimant la différence qualitative

² Cette interprétation n'est possible que si la phrase comporte un multiplicateur (Tovena & Van Peteghem 2002), qui peut être un DP pluriel (4a) ou quantifié (4b) (cf. Carlson 1987, Moltmann 1992, Beck 2000, Laca & Tasmowski 2001a).

³ Cf. l'emploi réciproque selon Beck (2000) et aussi dans Tovena & Van Peteghem (2002).

entre deux ou plusieurs entités. Par contre, en antéposition il fonctionne principalement comme un élément quantifiant qui met en relief la structure en parties de l'ensemble pluriel. Cette valeur sémantique de partition le rend incompatible avec l'indéfini *de(s)* à valeur essentiellement massive (cf. Bosveld 2000) et explique pourquoi *différents* peut occuper la position initiale du DP, réservée normalement aux déterminants. Nous ne postulons donc pas de déterminant vide, ce qui va contre la solution 2, avec laquelle nous partageons néanmoins l'idée qu'il n'y a pas de changement de catégorie syntaxique.

2 - *Différents* antéposé avec ou sans déterminant

Certaines caractéristiques de *différents* antéposé sont indépendantes de la présence ou non d'un autre déterminant et plaident en faveur d'un clivage entre emplois antéposés et postposés (cf. solution 1).

Sur le plan formel, *différents* antéposé (i) figure nécessairement au pluriel (7), (ii) ne régit jamais de complément en *de*⁴ (8) et (iii) ne se combine qu'avec des déterminants définis⁵ (9). Ces trois faits opposent l'emploi antéposé de *différents* à son emploi postposé:

- (7) *Pierre a lu *un différent livre / un livre différent.*
- (8) a. **Pierre a choisi (ces) différents livres de ceux de Paul.*
b. *Pierre a choisi des livres différents de ceux de Paul.*
- (9) a. **Deux / plusieurs différents problèmes se sont posés.*
b. *Deux / plusieurs problèmes différents se sont posés.*

Sur le plan sémantique, il faut signaler que pour *différents*

⁴ Il faut noter toutefois qu'il s'agit là d'une propriété générale bien connue des adjectifs, qui ne peuvent régir un complément prépositionnel en antéposition (cf. Noailly 1999:90).

⁵ L'exemple suivant semble être un contre-exemple, mais il est clair que la combinaison de *différents* antéposé avec *de* est possible uniquement grâce à l'adverbe *si*, qui souligne la valeur purement qualitative de *différents* dans ce contexte : *De si différentes personnalités ne pourront jamais s'accorder.* (Laca & Tasmowski 2001b)

antéposé, précédé ou non d'un déterminant, ni la lecture externe, ni l'interprétation dépendante ne sont pratiquement jamais possibles :

(10) *Paul s'est occupé des problèmes pratiques. #Pierre, lui, a réglé (les) différents problèmes.*

Pour ce qui est de la lecture dépendante, illustrée dans (4), elle est extrêmement rare pour *différents* antéposé, qu'il soit précédé ou non d'un déterminant. Dans un corpus de 500 exemples tirés de Frantext, nous n'avons trouvé que les deux exemples figurant sous (11), qui sont assez marginaux. En outre, il y en a un pour *différents* seul (11b) et un pour *différent* précédé de l'article défini (11a). Ceci montre que *différents* précédé d'un déterminant ne donne pas davantage lieu à des lectures externes ou dépendantes que *différents* déterminant, la seule lecture possible étant celle interne au SN :

(11) a. *Chaque consultant doit faire l'effort de rechercher les matières auxquelles il s'intéresse sous les différents termes par lesquels les auteurs peuvent s'exprimer.*
b. *En matière de propriété, l'adjonction a lieu lorsque deux choses mobilières qui appartiennent à différents maîtres [...].* (Funck/Moureau)

Cependant, selon L&T (2001b) l'emploi de *différents* comme déterminant présenterait une différence sémantique importante par rapport à ses autres emplois dans la mesure où sa valeur de base serait essentiellement distributive. Ainsi, (12a) implique en effet nécessairement plusieurs dons, contrairement à *quelques* dans (12b). Par contre, lorsqu'il est précédé d'un déterminant, l'interprétation de *différents* n'est pas nécessairement distributive. Ainsi (12c) donne lieu aussi bien à une lecture collective que distributive⁶ et (13) n'admet qu'une interprétation collective :

(12) a. *Différents invités m'ont apporté un bouquet de fleurs.*

⁶ Il est vrai que sur l'interprétation de (12c) les avis de nos informateurs varient, mais il semble que tant la lecture distributive que la lecture collective sont admises.

- b. *Quelques invités m'ont apporté un bouquet de fleurs.*
c. *Les différents invités m'ont apporté un bouquet de fleurs.*
(13) *Malgré leurs divergences d'opinion, les différents représentants ont signé un accord.*

En fait, il nous semble très contestable que *différents* déterminant soit aussi distributif que ne l'affirment L&T. Les exemples (14) montrent en effet que *différents* 'déterminant' est compatible avec des prédicats qui excluent une lecture distributive :⁷

- (14) a. *Différentes raisons militent conjointement en faveur de cette hypothèse.*
b. *Différents personnages coexistent en lui.*

Les deux emplois antéposés de *différents* ne s'opposent donc pas sur ce point non plus. Autrement dit, il semble bien y avoir un grand nombre de points communs entre *différents* antéposé seul et précédé d'un déterminant. Ceci montre que, si clivage il y a, il se situe plutôt entre les emplois antéposés et postposés de *différents*.

3 – Traits du contenu sémantique de *différents*

Quelle est alors la valeur sémantique de *différents* antéposé et est-elle la même pour les cas où il figure seul et ceux où il est précédé d'un déterminant ? Signalons que dans beaucoup de cas l'apport sémantique de *différents* est tellement ténu qu'il peut facilement être supprimé, du moins lorsqu'il est précédé d'un autre déterminant, l'omission de *différents* déterminant étant impossible pour des raisons distributionnelles évidentes. Cette ommissibilité rapproche cet emploi de *différents* des emplois dits redondants ou 'oisifs', dans lesquels *différents* se postpose (cf. *infra*) :

- (15) a. *J'ai pas eu le temps d'analyser les différents éléments composant la scène suivante.* (Lasaygues)
b. *Les différents salons de prêt-à-porter embauchaient souvent des débutantes.* (Embareck)

⁷ Merci à Jacques Jayez de nous avoir signalé ces exemples.

Notre hypothèse est qu'en antéposition *différents* contribue à la construction d'un quantificateur au sens sémantique du terme et met en relief la structure en parties de l'ensemble dénoté par le N', plutôt que la différence qualitative entre les entités de l'ensemble. Si le NP est défini, la valeur collective associée à l'article défini, qui renvoie en général à la totalité des éléments de l'ensemble (cf. Hawkins 1978), peut l'emporter et favoriser une lecture collective, mais pas nécessairement. Ce sont en effet d'autres facteurs, tels que le type de déterminant avec lequel *différents* se combine ou le prédicat, qui décident si l'interprétation du NP est distributive ou collective.

Cette hypothèse est confirmée par un examen de notre corpus, qui a montré que la présence de *différents* antéposé est favorisée par quatre contextes qui ont en commun de présupposer une partition de l'ensemble dénoté par le NP. Il s'agit (i) des cas où il y a un *tous* flottant dans la phrase (16) ; (ii) des prédicats qui présupposent des arguments pluriels, tels que les réciproques ou des prédicats du type *distinguer*, *rapprocher*, qui impliquent une réciprocité au niveau de l'objet pluriel (17) ; (iii) le complément de la préposition *entre*, qui sélectionne également un argument pluriel (18) ; (iv) des phrases contenant d'autres types de prédicats réciproques tels que *même* ou *différemment* ou même *différent* lui-même (19). Ces contextes ont en commun d'exiger un accès à la structure en parties de l'ensemble, accès qui est rendu possible par la valeur de partition de *différents* :

- (16) *Ces différents schémas présentent tous un intérêt réel.*
(Lesourd/Gérard)
- (17) a. *Ces différents mouvements ne sont pas exclusifs les uns aux autres.* (Lesourd/Gérard)
b. *Le commissariat centralise et coordonne ces différents éléments.* (Jocard)
- (18) *Les revues à dépouiller ont été réparties entre les différents organismes.* (Funck)
- (19) *Enfin la baisse des prix de ces différents produits agricoles n'est pas la même selon les pays.* (Lesourd / Gérard)

Les observations qui précèdent peuvent recevoir une formulation plus précise dans le cadre défini par Moltmann (1997). Deux notions de ce cadre sont cruciales pour comprendre notre propos. Premièrement, une entité est un tout intégré ('integrated whole') s'il y a une partition x telle que chaque membre de la partition est dans une relation R avec chaque autre membre et qu'aucun membre n'est en R avec des entités à l'extérieur de la partition. Deuxièmement, la structure d'une entité peut varier selon la perspective adoptée. Or, le rôle de *différents* antéposé est d'introduire un changement de perspective du tout à ses parties. Il met l'entité x dénotée par le N sous une perspective nouvelle dans laquelle x n'est plus un tout intégré. En d'autres termes, si l'on analyse cet élément comme une fonction, on dira que *différents* prend comme argument l'entité x dans sa situation de départ et qu'il restitue une situation modifiée dans le sens que x n'est plus perçu comme un tout intégré et n'a donc qu'un sous-ensemble de ses propriétés initiales, à savoir seulement celles basées sur ses parties sans celles qui dériveraient de son statut de tout intégré. On obtient ainsi une notion assez minimale de la 'différence', qui se réduit à la mise en relief de la structure en parties et à l'effacement de la notion de 'tout' pour une entité donnée. Dans ce sens, *différents* est un 'perspective shifter' (cf. Moltmann) et il peut fonctionner comme 'convertisseur' pour rendre un tout intégré compatible avec d'autres éléments qui demandent un ensemble non intégré, tels que le *tous* flottant en (16).

Le N modifié étant pluriel, les parties mises en relief par *différents* sont par défaut les entités qui composent la pluralité. Mais ceci n'est qu'une des possibilités. *Différents* en soi ne donne pas d'indications sur ce qui peut être qualifié comme partie. Toute propriété présente dans le sous-ensemble de la pluralité peut être utilisée. Les parties prises en considération peuvent donc être des sous-groupes de membres du tout initial plutôt que des ensembles singuliers. En effet, *différents* permet la distribution du prédicat sur les parties, mais n'ayant pas la force d'un quantificateur universel, il ne garantit pas la distribution sur chaque partie possible (cf. Tovenà & Van Peteghem 2002 à propos de la relation affaiblie de différence). Ces parties peuvent constituer l'argument pluriel d'un prédicat collectif (cf. (14), (17), (19)) ou d'une préposition avec ces

mêmes caractéristiques (cf. (18)). Il faut cependant que ces parties soient elles-mêmes des tous intégrés, ce qui explique l'inacceptabilité de (2a), où les membres de la partition ne sont que des quantités.

L'élimination de toutes les propriétés qui sont à la base du statut de tout intégré d'une entité x se traduit dans la contrainte d'une cardinalité ≥ 2 sur l'ensemble des parties, car en cas de cardinalité 1 on aurait un tout. Cela veut dire que *différents* peut avoir des comportements qui le rapprochent des numéraux, sans que ce soit toujours le cas (cf. (20) et (21)), car l'expression de la cardinalité n'est pas sa fonction exclusive ni primaire :

- (20) a. *Ces livres sont (différents / deux).*
b. *Ces livres sont (très différents / *très deux).*
- (21) a. *empiler les caisses deux par deux*
b. **empiler les caisses différentes par différentes*

Comme les parties sont le résultat de certaines propriétés des éléments composant l'ensemble, *différents* permet d'exprimer des contrastes qualitatifs. Comment donc caractériser la distribution de ses lectures quantitative et qualitative ? La capacité de *différents* à opérer une différenciation qualitative devrait se traduire toujours pas une individuation des entités, satisfaisant la maxime gricéenne de qualité. On peut supposer que la lecture 'de cardinalité' est le résultat du conflit avec la maxime de quantité, qui interdit de donner plus d'informations que ce qui est nécessaire. Ainsi, dans (22), des différences qualitatives concernant par exemple la forme des toits ou des fenêtres des abris pourraient être vérifiées par la situation décrite, mais la localisation spatio-temporelle distincte des abris peut suffire comme base d'identification individuelle et justifier l'emploi de l'item. Si cette localisation suffit, la phrase reste vraie même si tous les abris sont pareils, sauf pour ce qui concerne leur emplacement. Des informations autres que quantitatives ne sont donc pas indispensables pour justifier la différenciation :

- (22) *On l'entoura d'une palissade, et on construisit différents abris pour les animaux qui devaient le peupler. (Frantext)*

Cependant, il est possible que l'emplacement ne suffise pas pour l'identification, par exemple dans le cas d'entités qui ne sont que des quantités d'une même substance. Examinons à ce propos (23), inspiré de Moltmann :

- (23) a. **Daniel a comparé le vin des tables.*
b. *Daniel a comparé le vin des différentes tables.*

Dans ces phrases, les 'tables' sont des entités distinctes, mais le NP défini *les tables* a comme référence l'ensemble maximal, qui peut être perçu comme un tout intégré. Etant donné que la structure du référent massif *vin* ne contient pas des individus, mais uniquement des quantités, le NP singulier, quoique modifié par un complément pluriel (*le vin des tables*), ne satisfait pas les contraintes imposées par le verbe. En effet, *comparer* impose une relation binaire entre les parties d'un argument. Les prédicats qui expriment ce type de relation requièrent un argument qui consiste en parties qui sont des tous intégrés (cf. Moltmann 1997). La présence d'un modificateur pluriel permet souvent d'établir une relation R entre des quantités et des tous intégrés spécifiés indépendamment (dans notre cas les tables). Néanmoins, contrairement à ce qu'affirme Moltmann, ce type de modification n'est pas toujours suffisant, même lorsque les objets de la pluralité (*les tables*) sont pertinents dans le contexte. Ainsi il semble qu'en (23a) la préposition *de* ait un contenu trop faible pour spécifier une relation R bi-jective, qui permette d'identifier des quantités de vin par leur positionnement sur des tables spécifiques. Par contre, en (23b), la présence de *différentes* met en relief la partition de l'ensemble et permet ainsi aux parties d'entrer en correspondance avec des quantités de 'vin' et de satisfaire les contraintes imposées par le verbe. On voit là un exemple clair de la contribution de *différents* à l'information sur la multiplicité apportée par un simple pluriel.

Pour conclure cette section, revenons sur la question de la distribution de *différents*. Ce qui a été dit pour *différents* antéposé reste-t-il valable pour ses occurrences en postposition ? Bien qu'une réponse complète dépasse le cadre de ce travail axé sur *différents* antéposé, nous pouvons esquisser quelques remarques.

Comme signalé *supra*, l'emploi antéposé de *différents* dans (15) est sémantiquement très proche de son emploi postposé dit 'redondant' ou 'oisif'. En effet, dans les NP déterminés par des cardinaux ou par certains indéfinis tels que *beaucoup* ou *plusieurs*, *différents* postposé est souvent omissible⁸ et sert essentiellement à souligner la structure en parties de l'ensemble pluriel. Notons qu'il apparaît souvent dans le même type de contextes que ceux signalés sous 2 :

- (24) a. *Ces douze millions de partisans sont répartis sur plus de vingt pays différents.*
b. *Quand je règle un même ballet pour deux interprètes différents, j' y introduis, à l'intention de chacun, des variantes plastiques ou techniques.* (Lifar)

Autrement dit, en position postposée, *différents* peut également fonctionner comme un simple marqueur de la structure en parties de l'ensemble pluriel, sans focaliser les différences effectives entre ces éléments. Apparemment cette valeur de focalisation de la structure en parties apparaît surtout dans les cas où le NP renvoie à une pluralité bien explicitée soit par un cardinal ou un indéfini, soit par un défini pluriel. Cette valeur de *différents* est donc mobilisée par le sémantisme du déterminant. Néanmoins les emplois postposés s'opposent aux emplois antéposés par le fait qu'ils donnent en plus lieu à des interprétations dépendantes (25a) ou anaphoriques (25b), ce qui n'est pas le cas des emplois antéposés. Comme on l'a vu, ceci plaide contre la solution 3 et pour la solution 1 :

- (25) a. *Les expériences Pearce-Pratt, alors que l'un et l'autre se trouvaient dans deux bâtiments différents, donnèrent aussi des résultats probants.* (Amadou)
b. *Marie a acheté deux plantes vertes. Jacqueline a acheté deux plantes différentes.*

Cependant, un autre fait plaide en faveur de la solution 3. En effet,

⁸ Carlson (1987:533) appelle *different* "a seemingly otiose adjective in such NP's as 'five different plays' or 'several different animals'"

lorsque le NP est défini et pluriel, *différents* peut également se postposer et son interprétation reste alors assez proche de celle qu'il a en position antéposée, avec peut-être une focalisation plus grande de la valeur de différence. La postposition de *différents* dans ces contextes est toutefois relativement rare ; nous ne l'avons retrouvée que dans 5 % des occurrences de *différents* dans un SN défini :

- (26) a. *Suivant nos guides, nous découvrons les tons différents qui composaient cette mystérieuse essence française.*
(Makine)
b. *... nous découvrons les différents tons...*

Tous ces faits suggèrent que chacune des trois solutions proposées est justifiée d'un certain point de vue, mais qu'aucune ne rend compte de tous les faits distributionnels et sémantiques. Il semble bien y avoir un clivage sémantique entre les emplois antéposés et postposés (cf. solution 1), mais celui-ci n'est pas complètement étanche et n'affecte pas nécessairement la catégorisation syntaxique de *différents* (cf. solution 2).

4 - Proposition d'analyse

Pour mettre en œuvre l'idée d'une double fonction sémantique de *différents* et rendre compte des conditions dans lesquelles chaque fonction se manifeste⁹ sans introduire de clivage net entre elles, nous avançons l'hypothèse selon laquelle c'est son sémantisme axé sur la mise en relief de la partition de l'ensemble dénoté par le nom qui permet à *différents* d'assurer des fonctions de déterminant. Le type de contenu sémantique est une condition nécessaire mais pas suffisante, car il faut en outre qu'une contrainte locale d'adjacence soit satisfaite.

Dans cette section nous allons montrer comme notre analyse de

⁹ Il ne nous semble pas suffisant de postuler une correspondance entre position dans l'arbre syntaxique et fonction sémantique. Par exemple, la position prénominale n'exclut pas une fonction autre que quantificationnelle de l'adjectif (cf. (1c)).

différents peut être intégrée dans un traitement syntactico-sémantique de la phrase. De ce fait, nous abandonnons le terme sémantique de NP qui renvoyait à tout le syntagme nominal en faveur d'une terminologie plus orientée vers la syntaxe, qui distingue une projection maximale DP pour le déterminant du NP, qui, lui, est le complément de D et couvre seulement le nom et ses modificateurs (auparavant N').

4.1 Syntaxe

Dans ce qui suit, nous donnerons une description générale du phénomène, étant donné qu'une implémentation de notre analyse exigerait un cadre théorique précis et une prise en compte d'autres questions qui ne sont pas directement pertinentes pour ce qui nous intéresse ici. Le terme de 'montée' auquel nous aurons recours peut donc être interprété comme une métaphore puisque nous n'adoptons pas un cadre transformationnel.

1. La portion d'arbre relative au DP doit être projetée pour satisfaire les contraintes de la langue, car en français tout NP est inclus dans un DP. Cependant, le spécifieur et la tête du DP sont générés vides de tout contenu informationnel (donc aussi de traits), car ils ne correspondent à aucun matériel lexical, ni à aucun faisceau de traits associé à un élément zéro.

2. Lorsque *différents* est antéposé, son syntagme occupe la position de spécifieur du nom. Pour satisfaire les contraintes spécifiques à la langue française, qui empêchent que la projection reste complètement vide, *différents*, de par son sémantisme, peut assumer au moins une partie des tâches propres aux déterminants, ce qui peut être représenté par une montée vers la tête ou le spécifieur du DP.

3. Techniquement, il peut s'agir d'un mouvement de tête-à-tête ou de toute la projection adjectivale vers la position de spécifieur. Pour plusieurs raisons il semble préférable de postuler que l'adjectif laisse sa propre projection derrière lui. Ceci peut rendre compte en effet de la capacité réduite de *différents* à souligner une différenciation qualitative et surtout de la perte de la possibilité d'être modifié par un adverbe (cf. (27)). En effet, l'hypothèse d'un

mouvement de toute la projection demanderait qu'on explique séparément pourquoi le spécifieur du syntagme adjectival doit rester vide. Enfin, l'hypothèse d'un D vide motivant le changement de fonction de l'adjectif n'empêche pas, au niveau purement formel, celle d'une fusion de *différents* avec un déterminant zéro, comme le propose Van de Velde. Cependant, comme nous le verrons sous 4.2, des raisons sémantiques s'opposent à cette hypothèse :

(27) **Si différentes personnalités ne pourront jamais s'accorder.*

4. La montée vers la position de tête ou de spécifieur de DP, qui est vide, ne s'accompagne pas de l'acquisition de traits de 'déterminant'. En revanche elle donne accès à une position de portée sur la phrase. *Différents* acquiert la capacité de former un quantificateur et l'entité dont il identifie les parties peut donc être spécifiée non seulement par le NP (qui fonctionne comme restriction dans la tripartition standard de la phrase), mais aussi par le prédicat de la phrase (le nucleus), d'où l'effet éventuel de distributivité.

4.2 Sémantique

Au niveau sémantique, le quatrième point discuté sous 4.1. revient à dire que l'item acquiert des comportements de déterminant. Sa contribution comporte toujours une mise en relief de la partition, en antéposition comme en postposition, mais l'absence de toute autre information de cardinalité dans le DP donne relief à cette lecture (cf. section 3). Cela explique pourquoi le fonctionnement de *différents* en antéposition est proche de celui des nombres. Notons que le caractère vide de la position d'arrivée explique pourquoi la montée ne s'accompagne pas d'un élargissement des possibilités interprétatives de *différents* antéposé.

Le contenu sémantique de l'adjectif est une condition nécessaire pour le changement de fonction discutée dans le deuxième point de 4.1. et explique pourquoi d'autres adjectifs, tels que *joli*, n'ont pas la même possibilité et pourquoi la phrase **jolis livres sont sur la table* est agrammaticale. Notons de plus que la mise en relief des

parties de l'entité n'est pas compatible avec l'hypothèse selon laquelle *différents* serait précédé d'un indéfini zéro (Van de Velde 2000).

Enfin, la facilité avec laquelle *différents* se combine avec un déterminant défini résulte du fait que *différents* permet d'accéder à un objet structuré, mais ne fournit pas l'information nécessaire pour qu'on puisse référer à cet objet, car il n'est plus un tout intégré. Dans la combinaison déterminant défini + *différents*, le déterminant défini assure l'accessibilité référentielle au tout, car il réintègre la possibilité de voir l'ensemble comme un tout intégré (cf. (12c)).

5 - Conclusions

Notre analyse sémantique de la contribution de *différents* a permis d'expliquer pourquoi cet adjectif a la capacité de fonctionner comme déterminant au sens sémantique du terme. En effet, son contenu fournit des informations qui peuvent être interprétées en termes de cardinalité de l'ensemble, notamment en emploi antéposé. Cela explique comment un seul item a la potentialité de remplir deux fonctions.

Références

- BECK, S. (2000), The semantics of *different*: comparison operator and relational adjective, *Linguistics and Philosophy* 23, 101-139
- BOSVELD, L., (2000), Les syntagmes nominaux en *des* et *du* : un couple curieux parmi les indéfinis, in: L. Bosveld *et al.* (éds), *De l'indétermination à la qualification. Les indéfinis*, Arras: Artois Presse Université, pp. 17-116.
- CARLSON, G. (1987), *Same and different* : some consequences for syntax and semantics, *Linguistics and Philosophy* 10, pp. 531-566.
- HAWKINS, J.A. (1977), *Definiteness and Indefiniteness : a study in Reference and Grammaticality Prediction*, London: Croom Helm.
- LACA, B. & TASMOWSKI, L. (2001a), Distributivité et interprétations dépendantes des expressions d'identité, in : G. Kleiber, B. Laca & L. Tasmowski (éds.), *Typologie des groupes nominaux*, Rennes: PUR.
- LACA, B. & TASMOWSKI, L. (2001b), From non-identity to plurality. French *différent* as an adjective and as a determiner, Colloque "Going

Romance”, Amsterdam, décembre 2001.

MOLTMANN, F. (1992), Reciprocals and *same/different*: towards a semantic analysis, *Linguistics and Philosophy* 15, pp. 411-462.

MOLTMANN, F. (1997), *Parts and wholes in semantics*, New York/Oxford, Oxford University Press.

TOVENA, L. & VAN PETEGHEM, M. (2002), *Différent vs autre* et l'opposition réciproque vs comparative, *Lingvisticae Investigationes*, XXV:1.

VAN DE VELDE, D. (2000), Les indéfinis comme adjectifs, in : L. Bosveld *et al.* (eds), *De l'indétermination à la qualification. Les indéfinis*, Arras: Artois Presse Université, pp. 203-269.